



VILLE DE CASTRES  
SPL EAUX DE CASTRES BURLATS



TARIF DU M3 D'EAU POTABLE APPLICABLE AU 1er JANVIER 2023

Délibération Conseil d'administration de la SPL eaux de Castres Burlats du 13 décembre 2022

	Diamètre	Tarif H.T.	Montant TVA	Abonnement semestriel T.T.C.	Prix du m3 T.T.C.	Taux TVA
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
Abonnement annuel pour les compteurs et débitmètres (Tarif détaillé par diamètre)	15	14,60	0,80	15,41		5,50
Consommation eau de 0 à 20 m3		0,0000	0,0000		0,0000	5,50
Consommation eau au-delà de 20 m3		2,0300	0,1117		2,1417	5,50
Agence de l'eau - Préservation des ressources en eau		0,1259	0,0069		0,1328	5,50
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>						
Collecte et traitement		0,8800	0,0880		0,9680	10,00
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>						
Agence de l'eau - Redevance sur la pollution domestique		0,3300	0,0182		0,3482	5,50
Agence de l'eau - Redevance pour modernisation réseaux collecte		0,2500	0,0250		0,2750	10,00
<b>TOTAUX</b>				15,41		
					3,8656	
					2,6226	

GESTION CLIENTELE - DIVERS	Tarif H.T.	Montant TVA	Tarif T.T.C.	Taux TVA
Frais de mise en service - Sans déplacement	27,27	2,73	30,00	10,00
- Avec déplacement	54,55	5,45	60,00	10,00

Eaux de Castres Burlats  
LE DIRECTEUR  
  
Pierre LAPELERIE  
81-TARN